

Plan d'action 2006-2008 pour la simplification et l'amélioration de la politique commune de la pêche

2006/2053(INI) - 25/04/2006

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la communication de la Commission concernant le plan d'action pour la simplification et l'amélioration de la PCP.

Dans l'ensemble, les délégations ont accueilli avec satisfaction la communication et estimé qu'elle témoignait de la volonté de la Commission de simplifier le cadre législatif communautaire. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à une consultation préalable et précoce ("frontloading") visant à réduire la charge de travail à la fin de l'année et à renforcer les travaux législatifs du Conseil. Certaines délégations ont, en particulier, demandé instamment un allègement de la charge administrative pour l'industrie de la pêche. Ces délégations ont suggéré, entre autres priorités, de réduire au maximum le nombre de rapports requis actuellement et de les simplifier le plus possible.